



Article 47 ss Règlement du Conseil Général

Chaque conseiller général peut présenter des propositions sur des objets non prévus à l'ordre du jour et relevant du Conseil général. Ce dernier décide, au plus tard lors de la prochaine séance, s'il y a lieu de donner suite à ces propositions. Dans ce cas, elles sont transmises au Conseil communal qui se détermine à leur sujet et les soumet au Conseil général, pour décision, dans le délai d'une année. Cette décision peut n'être toutefois qu'une décision de principe lorsque la proposition demande une longue étude.

Formulaire de dépôt

Mme /M. : François Trotti et une partie du groupe de Noréaz

Objet : Proposition du Conseil général de Prez au Conseil communal concernant notre projet de complexe scolaire, sportif et culturel

Le projet actuel concernant notre complexe scolaire, sportif et culturel nous préoccupe, car nous accusons déjà un déficit structurel de plus de 700 000.- sur les trois dernières années et nous pressentons que l'ampleur du projet entraînera un dépassement des 18.4 millions prévus. Compte tenu de ces considérations, nous demandons au conseil communal de réévaluer formellement les besoins selon les points et relevés par la commission financière lors de la session du 9 décembre 2025.

Dans le détail, nous demandons que soient redéfinis clairement les besoins par la COBA et le Conseil communal, notamment sur les points suivants :

- Évaluation de la possibilité de loger l'AES (Accueil extrascolaire) dans un bâtiment communal existant ou dans le bâtiment paroissial (ancienne cure) dans le village de Prez-vers-Noréaz pour centraliser l'AES;
- Réaffectation des espaces prévus pour l'AES en salles de classe supplémentaires, selon l'évolution des effectifs scolaires ;
- Réhausse de la salle polyvalente et optimisation de son utilisation pour répondre aux besoins culturels et associatifs ;
- Réutilisation et redéfinition des abris communaux afin de limiter les coûts de construction de nouveaux locaux.

Signature

Cosignataires

Nom, Prénom, Signature	Nom, Prénom, Signature
Bosco Mattia	Julmy Yannick
Brülhart Martial	Epiney Oliver
Chenau Sébastien	Jean-Marc Meuwly

A remplir par le secrétariat communal

Déposée au secrétariat du Bureau le 18.01.2026

No d'ordre : 15

Dicastère : Ecole

Transmise le * 09.12.2025

* Date à partir de laquelle court le délai (1 an) de réponse du Conseil communal